

Site de Saint Omer
Formation continue
Formation certifiante de niveau 4
Formation en blocs de compétences

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Public :

Personne souhaitant développer ses compétences en maraîchage biologique et/ou ayant un projet d'installation.

Objectifs visés :

Etre capable de concevoir le développement de l'entreprise, de prendre des décisions nécessaires à son fonctionnement et de mettre en œuvre les différentes activités de production, transformation, commercialisation de produits.

Obtenir la capacité professionnelle pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de pré requis

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon le calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

1 an.

1120 heures en centre et 350 heures en entreprise.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Stages en entreprise.

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- un établissement à taille humaine,
- plateaux techniques: une exploitation agricole de 1,4 ha en maraîchage biologique (permaculture, bio-intensif) pour la production et la vente en circuit court, une serre

horticole de 750m², un tunnel froid de 600m², une chambre froide de 9m², un atelier pédagogique de maintenance de matériel agricole, une plateforme de compostage,

- exploitation en agriculture biologique,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

C1 : se situer en tant que professionnel.

C2 : piloter le système de production.

C3 : conduire le processus de production dans l'agrosystème.

C4 : assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.

C5 : valoriser les produits ou services de l'entreprise.

UCARE :

C6 : production de plants.

C7 : Maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

Validation du diplôme :

Validation de 7 capacités du BP REA. Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs :

Nous consulter.

Financements :

Région, Pôle-emploi, CPF, OPCO, Transition Pro, personnel, etc.

Rémunération :

Selon statut du stagiaire, nous consulter.

Débouchés :

Chef(fe) d'exploitation, responsable de production, chef(fe) de culture, salarié(e) agricole.

Poursuite de formation possible :

BTSA agricole, Certificats de spécialisation.

Contact :

Elsa BARBIER, coordonnatrice de la formation - elsa.barbier@educagri.fr

Secrétariat : cfa.saint-omer@educagri.fr – tel : 03 21 11 54 70.

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Lignes de bus, gare SNCF.

Les taux de réussite aux examens de la session précédente : 100 %

Insertion : 72%

Satisfaction : 81%